

GARANTIE EXPRESSE LIMITÉE

Nous vous félicitons pour l'achat d'un nouveau système CVCA. Il a été conçu pour une longue durée de vie utile et un service fiable, et est soutenu par l'une des meilleures garanties dans l'industrie. Votre appareil est automatiquement admissible à la couverture de garantie indiquée ci-dessous, pourvu que vous conserviez la preuve d'achat (reçu) de l'équipement et remplissiez les conditions de garantie.

GARANTIE EXPRESSE LIMITÉE DE (1) AN

Comfort-Aire garantit que ce climatiseur est exempt de défauts de fabrication et de matériaux pour une utilisation et une maintenance normales pendant un (1) an à compter de la date d'achat par l'acheteur initial.

Cette garantie limitée expresse s'applique uniquement lorsque le climatiseur individuel est installé et utilisé d'après les instructions d'installation et d'utilisation fournies par Comfort-Aire pour une utilisation normale.

EXCEPTIONS

La garantie expresse limitée ne couvre pas l'entretien normal. Comfort-Aire recommande qu'une inspection ou un entretien régulier soit effectué au moins une fois par saison. De plus, les frais des devis de main-d'œuvre, les frais de transport pour le remplacement du réfrigérant ou des filtres et tout autre appel pour service/réparations ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Elle ne couvre pas non plus toute partie ou tout composant d'un système qui n'est pas fourni par Comfort-Aire, sans égard à la raison de la défaillance d'une telle partie ou d'un tel composant.

CONDITIONS POUR LA COUVERTURE DE LA GARANTIE

L'unité doit être utilisée conformément aux instructions d'utilisation de Comfort-Aire fournies avec l'appareil et ne pas avoir fait l'objet d'un accident, d'une modification, d'une réparation inappropriée, d'une négligence ou d'une mauvaise utilisation ou d'un acte fortuit (comme une inondation).

- Les numéros de série ou la plaque signalétique n'ont pas été modifiés ou retirés.
- La performance ne peut pas être assurée par l'utilisation d'un produit non autorisé par Comfort-Aire, ou par des ajustements ou des adaptations aux composants.
- Le dommage ne découle pas d'un câblage ou de conditions de tension inadéquates, d'une utilisation lors d'une panne d'électricité partielle ou d'interruptions du circuit.
- Le flux d'air autour de toute section de l'appareil n'est pas restreint.
- L'appareil demeure dans l'installation d'origine.

DURÉE DE LA GARANTIE ET ENREGISTREMENT

La garantie commence à la date d'achat par l'acheteur d'origine. Le consommateur doit conserver une facture de vente comme preuve de la période de garantie. Sans cette preuve, la garantie expresse commence à la date d'expédition de l'usine.

RECOURS FOURNI PAR LA GARANTIE EXPRESSE LIMITÉE Le seul recours en vertu de la garantie limitée est le remplacement de l'unité défectueuse. La main-d'œuvre pour diagnostiquer et remplacer l'unité défectueuse n'est pas couverte par cette garantie expresse limitée. Si, pour une raison quelconque, le produit de remplacement n'est plus disponible pendant la période de garantie, Comfort-Aire a le droit d'accorder un crédit correspondant au prix de détail actuel du produit au lieu de le remplacer.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

1. Il n'existe aucune autre garantie, expresse ou implicite. Comfort-Aire n'offre aucune garantie de qualité marchande. Nous ne garantissons pas que l'appareil convient à toute fin en particulier ou qu'il puisse être utilisé dans des bâtiments ou des pièces de toute dimension ou condition sauf comme spécifiquement indiqué dans ce document. Il n'existe aucune garantie, expresse ou implicite, dont la portée va au-delà de la description faite dans le présent document.
2. Toutes les garanties implicites par la loi sont limitées à la durée de la garantie. **Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs ou accessoires causés par un défaut de cet appareil.**
3. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pourriez également avoir d'autres droits qui varient d'une juridiction à l'autre. Certaines provinces ne permettent pas de limiter la durée d'une garantie implicite et ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accidentels ou consécutifs, donc les limites ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à votre cas.
4. Aucune garantie n'est offerte pour les appareils vendus hors des États-Unis continentaux et du Canada. Votre distributeur ou vendeur final peut offrir une garantie sur les appareils vendus hors de ces régions.
5. Comfort-Aire ne sera pas responsable des dommages si nos performances concernant la résolution de la garantie sont retardées par des événements indépendants de notre volonté, y compris des accidents, des modifications, des abus, des guerres, des restrictions gouvernementales, des grèves, des incendies, des inondations ou d'autres actes fortuits.

COMMENT PRÉSENTER UNE RÉCLAMATION AU TITRE DE LA GARANTIE

Si vous avez une réclamation dans le cadre de la garantie, avisez votre installateur ou revendeur rapidement.



Veuillez visiter

www.heatcontroller.com

pour enregistrer votre nouvel appareil

CONSERVEZ CETTE INFORMATION COMME UN ENREGISTREMENT DE VOTRE ACHAT

IDENTIFICATION DU PRODUIT

Numéro de modèle

Numéro de série

Date d'achat

INSTALLATION

Nom de l'installateur (si utilisé)

Numéro de téléphone/Coordonnées

Date de réalisation de l'installation

N'oubliez pas de conserver votre facture comme preuve de la période de garantie.